



CONSORTIUM POUR LA RECHERCHE
ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

BULLETIN D'INFORMATION

ISSN 60850 - 8216

N° 7 - 3 Décembre 2012



***Une recherche de qualité
au service du développement***

RENFORCEMENTS DE CAPACITES

Dakar, 12 - 13 décembre 2012 – Lancement du Programme régional de soutien de l'initiative Think Tank à l'engagement stratégique et à la communication, pour l'Afrique de l'Ouest francophone.



Du 12 au 13 décembre 2012, Le CRDI à travers l'Initiative Think Tank, a lancé un programme d'appui à la politique d'engagement et à la communication destiné aux institutions qu'il appuie. Six institutions ont participé à la rencontre

animée par le cabinet NIYEL, recruté à cet effet : l'Initiative prospective agricole et rurale (IPAR du Sénégal), le Centre de Recherches pour le Développement Durable en Afrique (CREDDA du Cameroun), le Centre d'Etudes et de Recherches en Administration Publique (CERAPA du Congo), le Centre d'étude, de documentation et de recherches économiques et sociales (CEDRES du Burkina), l'Institut de recherche empirique en économie politique (IREEP du Bénin) et le CRES. C'était en présence de Mmes Kathryn Touré, directrice régionale du CRDI en Afrique de l'ouest, Julie LaFrance, responsable du programme d'appui de l'initiative Think Tank à la politique d'engagement et à la communication, et Maria Urbina-Fausser, Agente de communication et d'apprentissage du CRDI, de M. Diakalia Sanogo, administrateur de programme principal de l'Initiative Think Tank, et M. Flaubert Mbiekop administrateur de programmes au Bureau régional de l'Afrique occidentale et centrale du CRDI. Le CRES y était représenté par M. Boubacar Diao, chef du bureau des publications, Mlle Awa Diop, administratrice du Bureau Afrique du réseau Partnership for Economic Policy (PEP) et M. Doudou Ndiaye, Directeur de la communication.

L'objectif du CRDI est de renforcer les capacités des institutions bénéficiaires de l'Initiative Think Tank, spécifiquement dans le domaine de la communication pour renforcer leur engagement stratégique de leur permettre contribuer de façon pertinente au débat public et ainsi influencer les politiques dans leurs contextes respectifs.

Renforcement de capacités au profit des responsables de communication des institutions africaines partenaires de l'African growth initiative (AGI)



Les 12 et 13 septembre 2012, Brookings institution a organisé une session de renforcement de capacités au profit des responsables de communication des institutions africaines partenaires de l'AGI. Le CRES y était représenté par son Directeur de la communication M. Doudou Ndiaye. Ces responsables ont présenté les stratégies de communication mises en œuvre par leurs institutions respectives depuis la réunion des partenaires tenue à Nairobi en 2011. Chaque présentation fut suivie de commentaires et recommandations.

L'agenda de la session a été marqué par plusieurs autres activités :

- la directrice des communications en ligne de Brookings, Mme Rebecca Company a partagé avec les partenaires africains, la stratégie de communication de son institution et a ensuite montré les enjeux des réseaux sociaux, avec l'appui de Ashley Wood, spécialiste en communication en ligne et Mao-Lin Shen de Brookings

- les participants ont suivi en direct, sur le plateau de Voice of America, l'émission « Straight talk Africa » qui avait comme invité, Mwangi Kimenyi (Brookings) et Sarah Ssewanyana (Economic Policy Research Centre, EPRC d'Ouganda) avant de discuter du rôle du partenariat dans la promotion de la voix de l'Afrique ;
- une formation en communication media fut organisée avec les experts et le matériel mis à la disposition des participants par l'Institution Brookings :
 - Mme Rebecca Company, Directrice de la communication en ligne de Brookings, a animé un atelier de sensibilisation sur l'importance de l'utilisation des medias et leurs enjeux, pour les Think tanks, dans leur stratégie de communication et de dissémination ;
 - Les charges de communication ont assisté à l'enregistrement de l'émission "Straight Talk Africa" de Voice of America, avec comme invité le Dr. Kimenyi
 - Un atelier pratique portant sur l'enregistrement et l'intervention dans les medias a été organisé dans les locaux de Brookings

Séminaire des doctorants



Dans le cadre des séminaires des doctorants du CRES, M. Mamadou Alhadji Ly et Mouhamadou Moustapha Lo ont fait le point sur l'état d'avancement de leurs thèses de doctorat le jeudi 09 février 2012.

M. Ly a travaillé sur « **l'accès et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication en Afrique subsaharienne: une analyse de la pauvreté numérique à partir des micros données** ». Outre les doctorants du CRES et du Laboratoire de Recherches Economiques et Monétaires (LAREM), ont pris part à ce séminaire, les professeurs François Joseph CABRAL, Seydi Ababacar DIENG et Abdoulaye SECK.

Après la définition du concept de pauvreté numérique, M. Ly a exploré les facteurs explicatifs de la pauvreté numérique tels que les caractéristiques sociodémographiques, économiques et les capacités (e-skills) qui influencent les différents niveaux d'accès et d'utilisation des TIC chez les individus.

Le doctorant M. Lo dont la thèse s'intitule « **L'alimentation des élèves à l'école : une évaluation expérimentale de ses impacts sur les acquisitions cognitives.** », est revenu sur l'évaluation expérimentale de l'impact des cantines sur les acquisitions cognitives et a procédé à une estimation rigoureuse de l'impact de l'alimentation à l'école sur quatre domaines de compétences cognitives : compréhension, raisonnement, connaissance et mémorisation. Il a aussi proposé une analyse détaillée de l'hétérogénéité de l'impact suivant certaines caractéristiques propres à l'élève ou à son école et a mis en évidence l'influence de la gouvernance scolaire sur la qualité de l'éducation en milieu rurale.

STAGES

Le CRES a reçu plusieurs stagiaires en 2012.



Ousmane Sylla - Période : juin – aout 2012

Il est étudiant en master 1 l'université du Havre en Économie appliquée à l'administration et à l'entreprise. Il compte poursuivre un master 2, en Économie appliquée, Analyse Projet et évaluation des politiques publiques.

Son stage au CRES portait sur les méthodes d'évaluation des projets et études. Il a travaillé sous la direction du Dr Fatou CISSE, chef du département Croissance et Equité au CRES, et responsable du projet NOPOOR au CRES.



Aimé MBATKAM MANGOUMEN Période : 2012 - 2015

Il est Ingénieur Statisticien Economiste de formation (ENSAE-Sénégal). Il a intégré le CRES pour travailler sur le projet NOPOOR. Il prépare une thèse dans le cadre du projet et compte publier au moins deux articles au terme dudit projet qui est prévu pour durer trois ans. Il travaille sous la direction Mme Fatou CISSE, chef du département Croissance et Equité au CRES, point focal du projet NOPOOR au CRES.



Ndèye Fatou FAYE Période : 2012 – 2015

Elle est titulaire d'un Master 2 en Politiques publiques et développement de l'École d'économie de Paris. Pensionnaire du Laboratoire Genre (IFAN/UCAD) depuis février 2012, elle prépare une thèse en Economie du développement. Elle est co-encadrée par le Dr Fatou Sarr Sow (Directrice du Laboratoire Genre) et le Pr Abdoulaye Diagne.

MM. Ibrahima DIONE et Mor Lô Période : février – mai 2012

Dans le cadre du partenariat entre le CRES et Ecole nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique (ENSAE), MM. Ibrahima DIONE et Mor Lô, élèves Ingénieurs des Travaux Statistiques ont effectué un stage de fin de formation au CRES. Ils ont travaillé sous la direction du Pr Abdoulaye Diagne.

« RENCONTRES DE LA RECHERCHE ECONOMIQUE » - Session 2013

Les rencontres de la recherche économique sont des ateliers scientifiques d'échanges organisés dans le but de renforcer des capacités des chercheurs. Elles visent spécifiquement à :

- fournir un cadre de rencontres et d'échanges entre chercheurs, professionnels et décideurs ;

- stimuler et renforcer les aptitudes en matière de recherche économique;
- favoriser le travail d'équipe entre les chercheurs de la FASEG ;
- veiller à la complémentarité des spécialités en sciences économiques dans l'appréhension d'une problématique ;
- renforcer la dissémination des travaux de recherche ;

Les personnes intéressées à présenter leurs travaux sont appelées à manifester leur intérêt en envoyant leur nom, prénom, institution d'appartenance et titre de leur communication par courrier électronique aux membres de la Coordination scientifique..

La Coordination scientifique est assurée par François J. Cabral (fcabral@cres-sn.org), Ousmane Faye (ofaye@cres-sn.org), Fatou Cissé Ndiaye (fcisse@cres-sn.org), El Hadji A. Camara (acamara@cres-sn.org) et Fatoumata Diallo Sow (faatdiallo@cres-sn.org)

RECHERCHE MENEES

Conférence régionale de partage des profils-pays et de la synthèse régionale sur la taxation des produits du tabac dans la zone CEDEAO



Le CRES a organisé du 26 au 28 novembre 2012 à Ouagadougou, une conférence régionale sur la taxation des produits du tabac dans la zone CEDEAO. Cette rencontre fait suite à l'atelier méthodologique de Dakar, organisé en février 2011, en partenariat avec la CEDEAO et le CRDI. C'était la première fois que les quinze pays de l'Afrique de l'ouest se mobilisaient de façon aussi active autour de la question de la lutte contre le tabagisme. La rencontre de Ouagadougou était marquée par la présence de plusieurs personnalités dont M. Eric Tiaré, Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères du Burkina, représentant son ministre de tutelle, de M. Salifou Tiemtoré, Directeur des Douanes de la commission de la CEDEAO, de M. Aziz Bamou Batouré, Directeur de cabinet de la commission en charge des politiques commerciales de l'UEMOA, représentant M. Cheikh Hadjibou Soumaré, Président de la Commission de l'UEMOA, de M. Jean Serges Wafio, Commissaire en charge du Marché Commun de la Commission de la CEMAC, de M. Paul Nikiéma, Directeur Général des Impôt du Burkina, de M. Robert Geneau représentant du **CRDI** et du Pr Abdoulaye Diagne, Directeur exécutif du CRES. Etaient également représentées des institutions et organisations telles que la Banque mondiale, le ministère de la Santé et de la Prévention du Sénégal, l'OMS, l'American Cancer Society, l'Union internationale contre la tuberculose et les maladies respiratoires.

Trois jours durant, les participants ont fait l'état des lieux en matière de fiscalité dans leurs pays respectifs et ont discuté de la nécessité et des conditions de l'harmonisation des politiques fiscales sur les produits du tabac à l'échelle régionale. Chaque équipe nationale a présenté le rapport-profil de son pays et les consultants régionaux ont produit et soumis la synthèse du profil régional, qui a été validée en plénière. Les participants ont également suivi des exposés sur les données existantes en matière de taxation des produits du tabac et les résultats de la conférence des parties à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (COP5) qui s'est tenue à Séoul du 12 au 17

novembre 2012, avant de discuter de la phase suivante du projet.



NB : Pour consulter les rapports-pays, les résumés des profils pays, les rapports de synthèse et autres présentations et vidéos sur cette conférence, consulter le site web du CRES www.cres-sn.org.

Journées d'information sur les derniers appels à projets de recherche européens du 7^{ème} Programme cadre de recherche et développement (FP7)

L'Institut de recherche pour le développement (IRD), a organisé à Dakar, du 8 au 10 octobre 2012, des Journées d'information sur les derniers appels à projets de recherche européens du 7ème Programme cadre de recherche et développement (FP7). C'était dans le cadre d'un partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche du Sénégal, les projets Network for the Coordination and Advancement of Sub-Saharan Africa-EU Science and Technology Cooperation (CAAST-Net), Trans-national cooperation between INCO NCPs (INCONTACT-One World), et la Fundação para Ciença e a Tecnologia (FCT). La rencontre a enregistré la participation de chercheurs et enseignants-chercheurs, d'entreprises (PME), d'ONG et d'associations de journalistes scientifiques d'Afrique de l'ouest et du centre (Sénégal, Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Cap-Vert, Côte-d'Ivoire, Ghana, Guinée, Guinée Bissau Mali, Mauritanie, Nigéria, Sénégal, Togo, Ghana). Mme Fatou CISSE, enseignante-chercheuse, chef du département Croissance et Equité du CRES y a présenté l'expérience de son institution dans le cadre du projet NOPOOR comme un exemple de *sucesss story* de participation d'un centre de recherche africain dans un projet européen.

Conférence 2012 du Réseau Réduction de la pauvreté, Equité et Croissance (PEGNet)



Le Partenariat en politique économique (en anglais, Partnership for Economic Policy ou PEP), réseau de recherche hébergé en Afrique par le CRES, en collaboration avec l'Institut Kiel for the World Economy (IfW), la coopération allemande (GIZ) et avec le soutien de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), du Centre d'Etudes de Politiques pour le Développement (CEPOD), de la Banque de développement KfW, et du Centre de recherche sur la pauvreté de l'Université de Göttingen a co-organisé, du 6 au 7 septembre 2012, une conférence sur le thème «Comment créer des Lions économiques : Exploiter la croissance des pays africains et les potentialités de réduction de la pauvreté».

Le Pr Abdoulaye Diagne y a présenté une communication sur l' « Evaluation de l'impact des programmes de cantines scolaires et du paquet de services de santé sur les performances des écoles rurales du Sénégal », dans le cadre des évaluations d'impacts des politiques et programmes d'éducation en Afrique

Mme Fatou Cissé du CRES, en collaboration avec M. Ismael Fofana de l'IFPRI, a également présenté un papier intitulé « The growth and poverty impact of the westAfrican free Trade agreement with the european union », avant de présider la session spéciale organisée par IFPRI.



Cette conférence fut une plate-forme de dialogue de haut niveau entre chercheurs et décideurs. Deux jours durant, des sessions parallèles ont permis de présenter des papiers et des projets de recherche. Elles ont été complétées par un débat, une table ronde, et des discussions animées par des conférenciers de renom, experts en politique économique et développement.

En outre, le prix PEGNet « Best Practice » a été décerné pour la quatrième fois, à la meilleure initiative alliant recherche et pratique, au projet intitulé « Quantitative impact analysis of rural public water supply ».

INITIATIVE « PAGE » : Analyse de politiques de croissance et d'emploi



Le réseau PEP a lancé un programme de recherche pour le renforcement et la promotion des capacités de recherche dans les pays en développement. Celui-ci vise l'« Analyse de politiques de croissance et d'emploi » (ou PAGE) dans les pays en développement. Cofinancée par le Centre de recherche pour le développement international (CRDI) du Canada et le Département pour le développement international (DFID) du Royaume-Uni (or UK aid), l'initiative PAGE comporte un volet important de renforcement des capacités d'équipes de chercheurs basés dans les pays en développement. Ces

derniers pourront bénéficier du programme unique de soutiens multiformes du PEP, pour la réalisation de projets d'analyse de la plus grande rigueur scientifique.

Les projets et candidats des "pays à faible revenu" (PFR) et autres Etats « fragiles » se verront priorisés (du moins en partie) dans le processus de sélection des bénéficiaires du programme PAGE.

L'agenda de recherche des projets sélectionnés sera défini par leurs auteurs, sous le thème général de la croissance inclusive et de l'emploi, en fonction d'une liste de sujets prioritaires ci-dessous :

- Provision de "protection sociale" pour le secteur informel
- Emploi et entrepreneuriat de la jeunesse
- Intensité du travail via la croissance des secteurs non-agricoles
- Croissance chinoise: opportunités et défis pour les pays en développement
- Tolérance au risque entrepreneurial selon le genre
- Discrimination dans l'accès au crédit pour les femmes au niveau des PME

Restitution des résultats de l'évaluation de l'impact des programmes de cantines scolaires des écoles primaires rurales du Sénégal



Le CRES a organisé un séminaire de restitution des résultats de la recherche « *Evaluation de l'impact des programmes de cantines scolaires et du paquet de services de santé sur les performances des écoles rurales du Sénégal* », le mardi 10 juillet 2012 à l'hôtel Ngor Diarama. Ce fut en présence de M. Modou Mboup, Directeur de cabinet du ministre de l'Education, de M. Djibril Ndiaye Diouf, Directeur de la planification et de la réforme de l'éducation et de l'ensemble des partenaires sociaux.

Il s'agit d'une recherche expérimentale que le CRES a conduite en partenariat avec le Ministère de l'Education nationale et le Programme Alimentaire Mondiale (PAM), de 2008 à 2010. L'expérimentation a concerné six inspections départementales dans quatre régions du pays (Fatick, Diourbel, Kolda, Sédhiou).

DOSSIER

Interview de **M. Philip English** (économiste principal, Banque mondiale)

« Le CRES, Un centre de recherche essentiel dans le milieu des politiques économiques au Sénégal »



Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis Philip English, économiste en chef pour 5 pays, notamment le Sénégal, la Gambie, la Mauritanie, la Guinée Bissau et le Cap-Vert.

Vous avez participé vendredi un focus group organisé par les évaluateurs de l'Initiative Think tank. Pouvez-vous revenir sur les raisons de votre présence ?

J'ai été invité car la Banque mondiale et le CRES visent des objectifs assez semblables. On veut améliorer les performances économiques et sociales du pays, influencer positivement les politiques du gouvernement à travers une analyse professionnelle et ceux qui m'ont invité pensent que je pourrais faire des propositions pertinentes sur les perspectives du programme ITT.

Beaucoup pensent que la BM est plus destinée à exploiter les pays qu'à les aider...

C'est vraiment dommage, car la vérité est tout à fait le contraire. L'objectif de la Banque mondiale est de servir le peuple africain à travers un financement très bon marché, la connaissance, l'assistance technique, le partenariat. Pour faciliter le paiement des prêts, ces derniers sont remboursables après quarante ans avec dix ans de différé. L'avantage est que les gouvernements ne paient rien pendant dix ans et à partir de la onzième année, ils paient moins de 1% en termes de taux d'intérêt. C'est presque impossible de trouver sur le marché des conditions identiques. C'est vrai que les bilatéraux octroient des dons pour la plupart, ce qui naturellement est moins coûteux. Mais c'est plus lié aux services et biens provenant de ces pays, alors que le financement de la Banque est proposé de manière compétitive, le pays concerné a par conséquent la liberté de comparer avec le reste du marché. Donc, Le financement n'est pas du tout lié à la recherche de profit, nous sommes dans une logique de partenariat.

Vos relations avec le CRES s'inscrivent-elles dans la même logique, un partenariat technique et financier ?

Oui, on ne demande pas au CRES de nous fournir des services gratuits, nous connaissons et apprécions son expertise à travers laquelle il doit aussi soutenir son autonomie financière. Alors nous lui proposons des études, des évaluations, on s'entend sur les termes de références et on travaille ensemble sur la révision et la publication des résultats. Notre collaboration avec le CRES

concerne le volet technique et financier. Cette collaboration est essentielle pour la Banque car le CRES est en mesure même de comprendre le contexte sénégalais (enjeux politiques et sociaux), ce qui lui permet de trouver les moyens pour informer les décideurs

Donc vos commandes sont quelque peu influencées par le fait que le CRES en tant que Think Tank a pour objectif d'éclairer les décideurs dans leurs prises de décision?

Tout à fait, le CRES comprend mieux que nous le contexte sénégalais, les enjeux politiques et sociaux. Les chercheurs du CRES sont mieux en mesure de trouver les moyens pour informer les décideurs, travailler avec la société civile, créer une demande pour des réformes là où les autorités hésitent. Et ils ont une certaine crédibilité, surtout qu'on ne peut leur reprocher de travailler contre les intérêts du Sénégal, le CRES en sa qualité de structure sénégalaise bénéficie de la confiance des autorités publiques.

Quand vous faites une commande au CRES quelle exploitation est faite des rapports déposés par le CRES ? Le CRES a-t-il la possibilité de les exploiter librement ?

Oui, les rapports sont publics. Nous avons intérêt que toute nos réflexions, nos analyses soient largement disséminés. Le CRES est donc tout à fait libre de disséminer, à publier nos travaux, il suffit juste de nous demander notre avis si c'est des travaux conjoints. On comprend que ce n'est pas seulement le gouvernement qu'il faut informer, il y a la société civile, le secteur privé, etc. et que tout le monde tire profit de ces analyses.

Votre collaboration avec le CRES a date de plusieurs années et se poursuit. Cela voudrait – il dire que l'expérience est concluante ?

Oui, on a eu une très belle expérience depuis 10 ans. Un de nos collègues avait travaillé avec le CRES pour développer un modèle pour prévoir les besoins dans le domaine de l'éducation, si on veut atteindre l'objectif de scolarisation de 100% chez les jeunes et assurer une qualité acceptable. Il fallait des chercheurs d'une certaine dimension comme ceux du CRES pour maîtriser et exploiter cet instrument pas trop sophistiqué mais relativement très compliqué. Depuis lors, il publie des rapports annuels sur la base de ce modèle. Ces rapports sont devenus le modèle pour canaliser les discussions entre les Partenaires techniques et financiers et le Gouvernement du Sénégal. Chaque année, quand il y avait une revue annuelle de l'éducation, c'est le CRES qui présentait son analyse. Cela a beaucoup enrichi la discussion et cela a créé une expertise au sein du CRES qui est là pour informer tous ceux qui s'intéressent au domaine de l'Education.

Cette expérience dans le domaine de l'Education est-elle unique ou y a-t-il d'autres secteurs dans lesquels vous travaillez avec le CRES ?

Oui, bien sûr. Récemment, on a demandé au CRES de faire une évaluation des dépenses publiques dans le domaine de l'agriculture. On a une ébauche et on a soumis une série de commentaires. Les deux parties s'entendent après sur une version finale avant d'organiser ensemble un atelier pour discuter de l'efficacité et de l'efficience des dépenses publiques dans ce secteur important.

Certainement certains aspects de cette collaboration doivent être améliorés. Si vous deviez faire des recommandations au CRES dans ce sens, notamment aux niveaux institutionnel et scientifique, quelles seraient vos propositions ?

Effectivement, il y a toujours des possibilités d'améliorer la performance. Si je prends exemple sur le cas de la revue des dépenses publiques agricoles, il y a un besoin d'améliorer la qualité. Je ne sais pas exactement comment cela a été préparé, j'imagine peut-être que des chercheurs relativement juniors en avaient la responsabilité. Pour ce genre de travail, on a besoin d'un chercheur sénior pour faire des contrôles de qualité. Une de mes recommandations est que des chercheurs plus expérimentés tels qu'Abdoulaye Diagne trouvent le temps d'assurer la qualité du travail avant que cela ne sorte.

Quand vous parlez de qualité du travail, on peut le voir dans deux aspects : la qualité de la forme et la qualité du fonds...

Je ne parle pas des conclusions, mais de l'analyse, la façon d'exploiter l'information. Ce n'est pas une question d'idéologie mais de présentation de données existantes et la façon d'en tirer des conclusions.

Une autre suggestion est que le CRES doit hausser sa présence dans les médias au Sénégal. Il y a un débat sur la meilleure façon d'influencer la société, et les politiques, mais il y a quand même des médias très dynamiques, une liberté d'expression, un débat sur les questions importantes. J'aimerais voir le CRES plus actif dans ce débat parce que souvent, ce qui est écrit n'est pas informé par une analyse profonde. C'est écrit par des gens qui ne sont pas économistes et qui se perdent des fois dans des concepts économiques. Quelqu'un comme le Pr Abdoulaye Diagne ou ses collègues pourraient améliorer la qualité du débat.

En matière d'influence des politiques, il y a un débat d'école. Vous avez assisté à cet échange où certains disaient qu'on peut changer les documents de politique sans changer la politique elle-même, d'autres que le changement peut être mesuré par les modifications apportées aux documents de politiques. Quelle est votre position ?

Je crois qu'il faut les deux. Je pense que c'est important d'avoir de bonnes politiques, de bonnes lois et le Sénégal est compétent en la matière. Mais c'est clair, souvent il n'y a pas de suivi. Comment on peut assurer le suivi ? C'est souvent une pression du côté de la société civile, des contribuables, des citoyens. S'ils savent qu'une politique est mise en place et qu'elle n'est pas mise en œuvre, ils devraient se plaindre. Dans une démocratie, c'est ça qui fait la différence, parce que si les politiciens veulent être réélus, il faut satisfaire les citoyens. Mais on voit cette sensibilité au niveau du régime actuel. Il vient de sortir d'une élection qu'il n'était pas sûr de gagner, il voudrait maintenant prouver qu'ils ont écouté et vont respecter leurs promesses. C'est à la société civile de rappeler aux autorités leurs promesses et d'assurer que les politiques sont appliquées par leur mise en œuvre.

Vous avez travaillé avec des ThinkTank comme le CRES. Aux yeux de la Banque Mondiale, qu'est ce qui fait la valeur ajoutée du centre de recherche, du ThinkTank, par rapport à un bureau d'études ?

Il faut admettre qu'il y a une gamme d'institutions et c'est parfois difficile de faire la distinction entre les bureaux d'études et les Think Tanks. En effet, il y a des bureaux d'études qui travaillent sur le très court terme dans tous les domaines ; si vous êtes prêt à payer, elles sont prêtes à vous livrer le service. Mais il y en a d'autres qui ont des spécialités et qui mènent des initiatives dans certains domaines et produisent de petits rapports et là ils se rapprochent un peu plus de quelques centres de recherche qui sont souvent aussi concentrés sur la recherche des consultations parce qu'ils doivent financer leur activités. Et puis d'autres qui sont concentrés sur la recherche et sont plus proactifs.

Je crois finalement que la grande différence est qu'un vrai ThinkTank doit initier des projets, identifier de manière indépendante des sujets importants et essayer de stimuler le débat, changer les politiques sans attendre que quelqu'un paie pour ça. Je crois qu'un des bons exemples, c'est l'initiative du CRES concernant la lutte contre le tabagisme. Autrement un vrai cabinet d'études n'aurait jamais pris ce type d'initiative. Mais c'est vrai que le CRES a aussi besoin de contrats de consultation, s'il accepte des contrats qui sont dans leur domaine d'expertise et qui pourraient les aider à renforcer leur expertise dans le cadre de leur stratégie, tant mieux. S'il commence à prendre des travaux très éloignés de ses missions, il deviendra alors un vrai cabinet d'études.

Comment les centres de recherche peuvent-ils assurer leur survie ? Autrement dit comment peuvent-ils parvenir à être indépendants vis à vis des bailleurs ?

C'est le grand défi pour les ThinkTanks. Ils ont besoin de financements qui ne sont pas liés à des contrats spécifiques, et c'est très difficile d'avoir ce type de financement en Afrique. Heureusement qu'il y a l'Initiative ThinkTank qui subventionne les centres de recherche avec un financement qui n'est pas lié à des études précises. Il y a également le financement de programmes par le CRDI. Il existe des fondations au niveau mondial qui s'intéressent à ce genre d'appui. Il faut aussi essayer de trouver d'autres sources pour diversifier les revenus. Dans certains pays, le gouvernement comprend l'intérêt d'avoir des Think Tank sur place qui pourraient les aider à animer les débats, à servir d'interlocuteurs plutôt neutres. Si le CRES continue à prouver qu'il n'est ni pour, ni contre le gouvernement mais sert d'instrument pour rapprocher la société civile et les autorités et continue à trouver des solutions pratiques, peut-être que dans un avenir proche, le gouvernement va comprendre l'intérêt de financer le

CRES au moins en partie.

Et pourquoi pas la Banque Mondiale ?

Malheureusement nos financements ne sont pas aptes pour ce genre d'appui. Nous avons des prêts qui passent par le gouvernement. Si ce dernier veut utiliser en partie ces prêts pour financer le CRES, pourquoi pas ? Si on avait un projet pour un renforcement de capacités par exemple, ça pourrait être utilisé en partie. Mais normalement nos appuis sont spécifiques à un secteur donné que ça soit l'énergie, l'agriculture, les infrastructures, Autrement, on a seulement de petits montants qui doivent financer les études. Heureusement, il y a des fondations qui ont ce genre de flexibilité dans le financement.

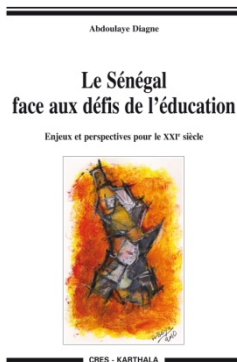
Un dernier mot ?

Bon courage au CRES. C'est vraiment un centre de recherche essentiel dans le milieu des politiques économiques au Sénégal. Je ferai mon possible pour vous appuyer durant les quelques années qui me restent ici.

Propos recueillis par Doudou NDIAYE

PUBLICATIONS

Publication de l'ouvrage « Le Sénégal face aux défis de l'éducation : Enjeux et perspectives pour le XXIème siècle »



Le CRES vient de publier un ouvrage intitulé *Le Sénégal face aux défis de l'éducation : Enjeux et perspectives pour le XXIème siècle*. L'auteur en est le Pr Abdoulaye Diagne, enseignant-chercheur à la Faculté de Sciences économiques et de Gestion de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et Directeur exécutif du CRES.

L'ouvrage évalue les résultats obtenus à la suite des innovations introduites dans le système éducatif sénégalais avec la mise en œuvre depuis 2001, du Plan décennal de l'Éducation et de la Formation (PDEF). Il analyse l'efficacité et l'efficience du PDEF, sous l'angle de ses trois axes : accès, qualité et gestion, et formule des recommandations pour ceux qui, à des degrés divers, participent à la construction de l'avenir du système éducatif du Sénégal. Il constitue donc un précieux outil de référence pour mieux comprendre les défis auxquels ce pays fera face durant les prochaines décennies.

Cérémonie de lancement du livre « Expérience de microfinance au Sénégal »



En marge des journées annuelles de la Microfinance (JAM) organisées du 28 novembre au 1^{er} décembre 2012, le CRES, en partenariat avec l'Agence belge de développement (CTB) et la Direction de la microfinance, a organisé la cérémonie de lancement de l'ouvrage « **Expériences de microfinance au Sénégal** », co-édité avec les Editions Karthala. La cérémonie s'est déroulée à l'hôtel King Fahd Palace, en

présence de M. Johan Verkammen, ambassadeur de Belgique au Sénégal, M. Patrick Englebert, attaché à la Coopération à l'ambassade de Belgique, Laurence Janssens, représentante résidente de la CTB, M. Amadou Sall Dial, Directeur de la Microfinance du Sénégal, M. Ousmane Thiongane, président de Association Professionnelle des systèmes financiers décentralisés du Sénégal (APSF), et des auteurs François Seck Fall (chercheur au CRES), François Doligez (Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement) et Mansa Oualy (Projet d'appui à la microfinance).
Devant une assistance de plus de 300 personnes composée de décideurs publics et privés, et surtout de tous les acteurs du secteur, le Dr François Seck Fall a fait une communication sur le « Projet de création d'un observatoire de recherche en microfinance ». La séance traditionnelle de dédicace qui a suivi ces interventions a été marquée par la présence effective de Mme Mariama Sarr, ministre de la Femme, de l'enfance et de l'Entrepreneuriat féminin du Sénégal.

ETUDES

Atelier d'appropriation de l'outil de collecte et d'analyse des données du secteur de l'éducation - SABER-SAA PLUS



Le CRES et la Japan International Cooperation Agency (JICA) ont organisé, le 20 novembre 2012, un atelier d'appropriation de l'outil en développement SABER-SAA PLUS pour la collecte et l'analyse des données du secteur éducatif, sous la présidence de M. Abdou Diao, Directeur de l'Enseignement Elémentaire. L'atelier a enregistré la présence de Mme Yuki de la JICA et de M. Mafakha Touré, Secrétaire Général du ministère de l'éducation nationale, du Pr Abdoulaye

Diagne, Directeur exécutif du CRES des membres de la JICA et du CRES, du responsable de la formation de la Fédération Nationale des Parents d'Elèves (FENAPES), d'un représentant du Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités Locales. Ont également participé à la rencontre des représentants des secteurs concernés, notamment des enseignants de l'école élémentaire, des inspecteurs de l'Education Nationale, des syndicalistes mais aussi des enquêteurs et superviseurs du travail de terrain.

La rencontre a permis à M. Mbaye Ndoumbé Gueye, chercheur au CRES, et coordonnateur de l'étude, de présenter le projet de recherche « Système d'évaluation et d'analyse comparative des apprentissages scolaires et de l'équité : le point sur les systèmes de gestion des écoles ». Pour le CRES et la JICA, il s'agissait de voir comment impliquer les acteurs locaux : associations de parents d'élèves, comités de gestion des écoles, syndicats d'enseignants et collectivités locales, dans la gestion de l'école, ces derniers jouant actuellement un rôle marginal dans celle-ci.

L'atelier a permis de soumettre aux participants pour amendements et validation, les outils de collecte des données, la méthode d'échantillonnage, la liste des cibles et le plan de travail pour les activités de terrain.

Participation à la cérémonie de lancement de la 4ème édition de l'ATLAS du Tabac (version Française)

Le 1er octobre 2012 a eu lieu le lancement de la version française de l'ATLAS du Tabac à Dakar sous la présidence effective de son Excellence le Professeur Awa Marie Coll Seck, Ministre de la Santé et

de l'Action Sociale, en présence de la représentante de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Dr. Alimata Jeanne Diarra-Nama. Le CRES y était représenté par Mme Kadidia Bâ Diouf, assistante de projet. Devant plus d'une centaine de participants, de hauts responsables sont intervenus pour exprimer l'importance de l'évènement et pour recommander l'utilisation de l'Atlas du tabac en tant qu'arme de lutte contre le tabagisme, fléau qui détruit la santé des populations. L'essentiel des thèmes abordés a porté sur les sujets suivants :

- l'épidémie globale du tabagisme et l'Atlas du tabac, présenté par M. Peter Baldini (Directeur des Opérations, American cancer-Society) ;
- le coût économique de l'utilisation du tabac, présenté par le Dr Hana Ross (Auteur de l'Atlas et Directrice Générale du programme international de Recherche et de Contrôle du tabac, American cancer-Society)
- l'utilisation du Tabac et systèmes du contrôle au Sénégal, présenté par le Dr. Abdoul Aziz Kassé (Président de la Ligue Sénégalaise Contre le tabac LISTAB).

La rencontre s'est terminée par une distribution de l'ouvrage aux participants, un cocktail et des échanges avec la presse.

Validation du rapport provisoire de l'évaluation des 10 ans du PDEF



Le Ministère de l'Education nationale, à travers la Direction de la planification et de la réforme de l'Education (DPRE) a organisé le 17 septembre 2012, au centre national de ressources de l'éducation (CNRE), un atelier de validation du rapport provisoire de l'évaluation des 10 ans du PDEF, réalisé par une équipe du CRES dirigée par le Pr Abdoulaye Diagne. C'était sous la présidence de M. Papa Momar Sow de l'USAID, chef de file des bailleurs et de M. Djibril Ndiaye Diouf, Directeur de la planification et de la réforme de l'Education. Plus d'une cinquantaine d'acteurs du secteur ont pris part à cette rencontre.

Etude régionale d'inventaire et de priorisation du PCD



Du 28 août au 3 septembre 2012, le CRES en tant que consultant régional, a participé à un atelier consacré à l'étude régionale d'inventaire et de priorisation du PCD à Abidjan. Cet atelier a été organisé par l'équipe du PCD de la CEDEAO. Le

CRES y était représenté par le Pr Abdoulaye DIAGNE, Yaya KY et Harouna Wassongma. Pendant la session, il a été procédé à l'affinement et la stabilisation de la base de données. En marge des travaux, les participants ont échangé sur deux questions majeures : le coût estimatif du PCD et le traitement des projets et programmes des initiatives de développement.

PCD 2012 : Priorisation des programmes et projets régionaux de développement de l'espace CEDEAO

La CEDEAO a organisé à Dakar, du 25 au 27 juillet 2012, un atelier régional de restitution de l'étude réalisée par le CRES sur la Priorisation des programmes et projets régionaux de développement de l'espace CEDEAO. La rencontre a été ouverte par M. Ngouda Fall, Secrétaire général du ministère sénégalais de l'Economie et des finances. Y ont pris part, l'ambassadeur El hadji Maguette Sèye, Directeur des organisations et communautés interafricaines, M. Pierre Ndiaye, président du CNC-PCD du Sénégal, de Mme Khady Fall Tall, présidente de l'Association des femmes de l'Afrique de l'ouest (AFAO), représentant la Plateforme des organisations de la société civile, et M. Hervé Lohoues, coordonnateur du PCD et le Pr Lambert N'Galadjo Bamba qui en a présidé les travaux.

Le CRES, représenté par le Pr Abdoulaye Diagne, consultant principal, assisté de M. Harouna Wassongma et Yaya Ky, a présenté les résultats de l'étude devant une assistance composée notamment des représentants des Organisations non gouvernementales (OIG), d'institutions et d'agences spécialisées de l'espace CEDEAO, des représentants des comités nationaux du Programme communautaire de développement (CNC-PCD), des organisations de la société civile, du secteur privé des Etats de la CEDEAO.

ACTUALITES DU CRES

African Growth Initiative partnership meeting, Brookings Institution - Washington Dc.

Du 10 au 14 septembre, l'Institut Brookings a organisé la réunion annuelle des partenaires qui a enregistré, outre l'Institut Brookings, la participation, des six centres de recherche africains suivants : Development Policy Research Institute (DPRU) d'Afrique du sud, Institute of Statistical, Social and Economic Research (ISSER) du Ghana, Nigerian Institute of Social and Economic Research (NISER), Kenya Institute of Public Policy Research and Analysis (KIPPRA), Economic Policy Research Centre (EPRC) d'Ouganda et le CRES. Les deux premiers jours ont été consacrés à des discussions de groupes en plénière, sur l'état du partenariat et les perspectives. Ces sessions



auxquelles ont pris part les Directeurs, chercheurs et Directeurs de la communication ont permis de faire un round-up des activités de l'année écoulée et de réfléchir sur les opportunités pour l'année à venir. La délégation du CRES était composée du Pr Abdoulaye Diagne, du Pr François Joseph Cabral et M. Doudou Ndiaye, Directeur de la communication.



Durant les deux derniers jours, l'Institut Brookings a organisé des visites et des rencontres afin d'élargir les horizons des six centres africains partenaires, en termes de partenariat mais surtout de réseautage: visite du Capitole avec l'entregent de Gregory Simpkins, membre de la Chambre du sous-comité sur l'Afrique. Le groupe a ensuite rencontré Amy Holman, directrice du bureau des politiques économiques au Département d'Etat, section Bureau des Affaires africaines, puis Clay Berry, Directeur du Bureau Afrique des Nations au Trésor américain.

Les partenaires ont ensuite pris part à un *podcast* intitulé Foresight Africa 2013. Il s'agit de la publication de vidéos court métrage, dont le contenu est constitué de commentaires d'une durée d'une minute des chercheurs partenaires sur les questions majeures qui vont interpeller leurs pays respectifs au cours de l'année à venir.

PACER - Programme d'appui et de développement des centres d'excellence régionaux (PACER) de l'UEMOA



Du 27 au 29 août 2012 Le CRES a accueilli une mission de l'UEMOA dirigée par l'économiste Emmanuel BARRY. Cette visite de travail entre dans le cadre de la 2^{ème} phase du programme d'appui et de développement des centres d'excellence régionaux au sein de l'UEMOA (PACER-2). De façon spécifique, cette visite avait pour but de corriger les principales faiblesses identifiées par l'UEMOA lors de l'analyse du dossier de candidature du CRES pendant la 1^{ère} phase et d'amener ainsi l'institution à accéder au label de Centre d'Excellence de l'UEMOA. Cette seconde phase du programme vise à labelliser de nouvelles institutions de formation et de recherche de manière à élargir la base des

centres d'excellence de l'UEMOA et à prendre en compte des domaines prioritaires pour l'Union mais non couverts par la première édition du programme. M. Barry a présenté le projet de mise à niveau et appuyé le CRES dans l'identification des projets éligibles au PACER 2.

Collecte de données sur la taxation du tabac en Afrique

Le mardi 31 juillet 2012 à Paris, le CRES, représenté par le Pr Abdoulaye Diagne et Mme Nafissatou Baldé Sow, a pris part à une rencontre sur la collecte de données sur la taxation du tabac en Afrique. La rencontre était organisée par The Union Against Tuberculosis and Lung Diseases représentée Mme Sylvianne Ratte, Conseillère technique Lutte Anti-tabac. Le séminaire a réuni plusieurs acteurs de la taxation du tabac : l'African Tobacco Control Consortium, le Centre de recherche pour le développement international, l'American Cancer Society, l'Organisation Mondiale de la Santé, le Center for Disease Control and Prévention, la fondation Bloomberg, la Campaign for Tobacco Free Kids, l'Université de Montréal et l'Université de Cap Town.

Les intervenants ont pu exposer les projets en cours ainsi que les données collectées dans le domaine de la taxation du tabac. Ils ont également partagé leurs expériences sur la collecte de données, notamment en précisant les données manquantes dans leurs pays. Des suggestions ont été faites pour une meilleure exploitation des sources de données existantes, l'amélioration de la collecte des données et des précisions apportées sur le type de données nécessaires pour la formulation d'une politique de taxation plus efficace. Enfin, les structures présentes ont échangé sur les perspectives de projets futurs pour la collecte des données sur les taxes et les prix du tabac, et ont notamment évoqué la collaboration avec les Instituts nationaux de la statistique dans les pays d'Afrique, les possibilités de formation des décideurs et les opportunités de partenariat au niveau régional et international.

Assemblée générale annuelle des établissements privés d'enseignement supérieur du Sénégal (CEPES)



A l'occasion de l'Assemblée générale de la Conférence des établissements privés d'enseignement supérieur (CEPES), le Pr. Abdoulaye Diagne, directeur exécutif d CRES a fait une présentation sur le thème : « **Quelles politiques de développement de l'enseignement supérieur sénégalais ? Leçons des années 2000 et défis pour la nouvelle décennie** ». C'était le 04 août 2012, en présence de M Serigne Mbaye Thiam, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, de M. Cheikh Ahmed Tidiane Ndour, secrétaire général du ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, du Pr. Papa Gueye, Directeur général de l'enseignement supérieur (Dges), modérateur, du Pr Seydi Ababacar Dieng directeur du LAREM (laboratoire de recherches

économiques et monétaires) de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD), et de MM. Mamadou Gningue et Papa Saliou Sall, respectivement Président et Secrétaire général de la CEPES. Tous les établissements membres de la Conférence y étaient représentés.

Le Pr Diagne a axé sa contribution autour des points suivants :

- Les politiques et réformes dans l'enseignement supérieur
- La demande potentielle et effective d'enseignement supérieur
- Le sous-investissement structurel dans l'enseignement supérieur public
- La structure des dépenses de fonctionnement qui ne laisse aucune place à l'amélioration de la qualité
- Les contraintes au développement d'un enseignement supérieur public,

Appréciant l'analyse du Pr Diagne, le ministre de l'Enseignement supérieur s'est dit convaincu que « les questions soulevées ne peuvent pas être occultées », et que par conséquent, il n'est pas question d' « accepter la fatalité et les inefficiences, il y a des ruptures à faire. »

Visite d'adieu de Mme Anne Sophie Robillard, chercheur à l'IRD



Le Jeudi 2 août 2012, le CRES a reçu la visite de Mme Anne Sophie Robillard, chercheur à l'IRD. Mme Robillard est en fin de mission au Sénégal après un séjour de quatre ans au Sénégal. Le CRES, par la voix des chercheurs et doctorants présents, s'est félicité de la collaboration fructueuse avec Mme Robillard à travers plusieurs projets de recherche, d'études et de formations. Elle a promis de maintenir cette collaboration avec le CRES, malgré la distance.

Le CRES renforce le fonds documentaire de l'université de Thiès

Le CRES a fait don d'une partie de sa bibliothèque au Centre de documentation de l'université de Thiès. Une cérémonie officielle de remise des ouvrages a été organisée le 18 juillet 2012 dans les locaux de l'institution universitaire.



Le CRES y était représenté par son directeur de la communication, M. Doudou Ndiaye et le doctorant Mamadou Moustapha Lô, par ailleurs chargé d'enseignement dans ladite université. C'était en présence de M. Ousmane Gueye, vice-recteur, de M. El hadji Camara, économiste enseignant-chercheur à l'université de Thiès, de Mme Sophie Fall, responsable de la bibliothèque et d'une forte assistance composée d'étudiants, particulièrement ceux de l'UFR Sciences économiques et gestion. Grâce à son partenariat avec quelques ambassades et l'Université de Cergy Pontoise, un

centre de documentation a été mis en place à l'université de Thiès. C'est pour renforcer le fonds encore insuffisant de ce Centre que l'Amicale des étudiants en sciences économiques et gestion a adressé une demande de soutien au CRES qui y a répondu favorablement.

En marge de la cérémonie, les autorités universitaires et les représentants du CRES se sont réunis en séance de travail et ont décidé de la mise en place d'une « collection CRES » à la bibliothèque de l'université de Thiès.

Visite de travail de la Directrice de Research Africa



Le Jeudi 5 juillet, le CRES a reçu la visite de Mme Karen Bruns, Directrice des opérations de Research Africa, plateforme de recherche à Cape Town en Afrique du Sud. La visite de Mme Bruns s'inscrit dans le cadre du partenariat qui lie son institution au CRES. Au total, 176 centres de recherches (dont le CRES) bénéficie de l'appui de Research Africa pour capter les opportunités de financement destinés aux centres de recherche du continent africain.

DOSSIER

La retraite à 60 ans: entre amalgames et fausse piste

Le débat sur la retraite à 60 ans prend aujourd'hui une tournure nouvelle (menace de grève générale) qui ne laisse personne indifférent.

En fait, le recul de l'âge de départ à la retraite est une mesure paramétrique qui peut être envisagée lorsque la viabilité financière d'un système de retraite est compromise. Il faut cependant tout de suite souligner qu'une telle option n'est pertinente que lorsque certaines conditions sont satisfaites ; conditions nécessaires mais pas pour autant suffisantes.

1. Tout d'abord, différer l'âge de départ à la retraite ne peut et ne doit être envisagé que dans un contexte où des gains substantiels en espérance de vie ont été réalisés. Qu'il s'agisse d'espérances de vie à la naissance tout comme à 50 ou 60 ans.
2. La deuxième condition est que ces gains en espérance de vie doivent être accompagnés d'un meilleur état de morbidité de la population âgée de plus de 50 ans. Autrement dit, l'état de santé global de ce groupe d'âge doit aussi nettement s'améliorer. Il doit être établi que les personnes de plus de 50 ans restent bien portantes sur une période moyenne de plus en plus importante. Ce qui se traduirait par un maintien à un niveau performant de leurs aptitudes physique, physiologique et psychique.
3. Une autre condition fondamentale est une nette amélioration du profil de la productivité par rapport à l'âge. La relation entre la productivité et l'âge se décline sous la forme d'un U renversé. Elle est d'abord croissante, puis se stabilise sur un intervalle d'âges donné et enfin devient irrémédiablement décroissante à partir d'un certain âge (quelle que soit l'expérience accumulée) . A partir de cet âge, *l'effet-vieillesse* l'emporte sur *l'effet-expérience*. Dans le cas qui nous intéresse ici, une amélioration de la productivité signifie entre autres que la décroissance de la performance moyenne du travailleur intervient à un âge plus tardif.

Rapportées au contexte sénégalais, il apparaît évident que ces conditions (nécessaires mais pas suffisantes) sont loin d'être satisfaites. Malgré les progrès réalisés, on n'en est pas encore à des gains en espérance de vie assez substantiels qui autorisent à des comparaisons avec les pays occidentaux comme s'y est maladroitement aventuré M. Ibrahima Konté dans une contribution pleine d'amalgames parue dans le journal Le Quotidien du 19 et du 20/11/2003. Selon les derniers chiffres du PNUD (Rapport sur le Développement Humain, 2002), au Sénégal, l'espérance de vie à la naissance est de 52,3 ans. La probabilité à la naissance d'atteindre 65 ans est de 39,4 % pour la population masculine contre 51,0 % pour la population féminine.

Aussi est-il déjà suffisamment prouvé que la productivité a plutôt globalement régressé, comparée à ce qu'elle était il y a 30 ans (Golluck et Mbaye, 2003) .

C'est dire qu'aujourd'hui, il n'y a aucun argument scientifique solide et crédible qui puisse soutenir la revendication des travailleurs pour un recul de l'âge de la retraite à 60 ans. Et cela est d'autant plus évident que les arguments jusqu'ici développés dans la presse par les responsables syndicaux relèvent plus de l'amalgame que d'une compréhension correcte des mécanismes de la protection sociale (cf. Waly Ndiaye : Walf du 10/11/2003 ; Mandiaye Gaye : Le Quotidien du 10/11/2003 ; Ibrahima Konté : Op. Cit.) .

Mais précisons le bien, il ne s'agit pas ici de nier la pertinence de la question adjacente à cette revendication à savoir la pauvreté des personnes âgées. D'ailleurs les syndicats le soulèvent à juste raison. La pauvreté ou la paupérisation des personnes âgées est un fait réel et incontestable. Très peu d'entre elles bénéficient d'une pension. Et lorsque c'est le cas, cette pension est très modique pour ne pas dire ridicule. La majorité d'entre elles semble obligée à travailler jusqu'au dernier souffle pour survivre. C'est une pauvreté qu'il urge de combattre tant elle peut être préjudiciable à la croissance économique (aliénation du patrimoine des ménages, mise au travail précoce des enfants, ajournement de cursus scolaire, insuffisante accumulation de capital humain, fiscalité intra-familiale handicapante pour les plus jeunes, etc....) . Cependant, il faudrait éviter les fausses solutions. Et allonger l'âge de la retraite dans le contexte actuel en est une, pour au moins deux raisons. D'abord, ce serait se défausser sur l'ENTREPRISE pour un problème qui relève de toute la collectivité. Ainsi voudrait-on faire de l'entreprise une crèche pour vieux travailleurs fuyant la pauvreté. Ce qui réellement serait un détournement de vocation. L'entreprise a pour métier la création de richesse ; et dans un environnement compétitif cela suppose qu'elle dispose de facteurs de production performants. C'est une LOI d'AIRAIN, on ne peut pas s'y soustraire. Ce qui signifie qu'actuellement imposer la retraite à 60 ans à l'entreprise sénégalaise est une option irrationnelle et préjudiciable à l'économie.

Ensuite, dans un moyen terme, quand tous les effets d'une telle mesure auront fini de jouer, il n'y a aucun doute que l'IPRES en pâtirait gravement (on pourra le démontrer au besoin) .

En fin de compte, cette revendication des syndicats n'a qu'un seul mérite ; c'est de révéler l'incomplétude de notre système de protection sociale. Paraphrasant A. Masson, nous dirons que *one piece is missing in our puzzle* (un chaînon est manquant à notre système) . C'est dire que pour régler le problème de la pauvreté des personnes âgées, la solution est moins dans un recul de l'âge de départ à la retraite que dans la reconfiguration de notre système de protection sociale. Techniquement cela est possible et ce n'est pas l'expertise qui manque pour ce faire. Mais cela suppose avant tout un nouveau consensus social autour de la question : Comment prendre en charge nos personnes âgées ? Et ce consensus se doit d'être fort, clair et soutenable. Il devrait résulter d'une concertation qui va au-delà du triangle Etat-Patronat-Syndicats pour intégrer le Parlement, les élus locaux et la Société civile si tant est que cette dernière existe réellement au Sénégal (mais j'en doute fort) .



Ousmane FAYE
Spécialiste en Economie de la Protection Sociale
Chercheur permanent au CRES
ofaye@cres-sn.org